



Afrique et développement, Vol. XXXIV, Nos 3 & 4, 2009, pp. 27–45
© Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique,
2009 (ISSN 0850-3907)

Faillite de l'Etat et administration de l'espace public politique par les « jeunes patriotes » en Côte d'Ivoire

Alfred Babo*

Résumé

En Côte d'Ivoire, depuis le déclenchement de la guerre en 2002, des mouvements de jeunes regroupés dans ce qu'il est convenu d'appeler « jeunes patriotes » sont apparus. Ils ont joué et continuent de jouer un rôle de premier plan dans l'espace public politique. Il apparaît que leur irruption dans cet espace découle de plusieurs facteurs dont l'un des principaux est la conjugaison de la défaillance de l'Etat – gagné par une crise structurelle et institutionnelle profonde – et de l'activisme audacieux de ces jeunes qui visent à la fois à répondre aux appels de la puissance publique, mais en même temps à constituer une alternative aux limites de l'Etat. Dans cette étude qui revisite les rapports Etat-société, nous mettons en exergue l'intérêt de la relativisation théorique de l'approche habermasienne de l'espace public, mais aussi du concept de « mouvement sociaux » perçus comme généralement indépendants, sinon contestataires de l'Etat. L'étude montre que les « jeunes patriotes » non seulement évoluent comme des mouvements sociaux, mais en plus interviennent dans l'administration de l'espace public sous la forme, non pas de contestation ou de protestation, mais plutôt de soutien à l'Etat.

Abstract

Since the war started in 2002 in Côte d'Ivoire, youth movements which are federated in what is now known as 'The Young Patriots' have emerged, played and continue to play a leading role in the political public sphere. Their interference appears to be linked to many factors, the most important being a combination of the failure of the State – hit by a deep structural and institutional crisis – and a upfront style of

* PhD, Sociologue, Université de Bouaké - Côte d'Ivoire.
E-mail : babo_alfred@yahoo.fr/ baboalf@caramail.com.

activism by these youth whose desire is to respond to the government's calls but also to provide an alternative to State limitations. State/society relationship is revisited in this paper which emphasises the importance of theoretically putting the Habermasian approach to public space into perspective, but also the concept of 'social movements' which is generally perceived as independent or even contesting the State. The paper shows that 'Young Patriots' not only behave like social movements but they further intervene in the administration of public space not by contesting or protesting it, but by supporting the State.

Introduction

Il est certainement connu qu'en Afrique le lien dans les rapports sociaux différenciés s'appuie sur l'âge, le statut social et le sexe. Ainsi, tout en évoluant dans le monde moderne contemporain, on constate dans les sociétés africaines les survivances de la légitimité conférée par le privilège de l'homme sur la femme, et celui de l'aîné sur le cadet (Akindès 2003). Dans une telle société, les jeunes sont relégués aux seconds rôles et places. L'administration de toutes les sphères de la société obéit à un tel schéma, plus encore en matière de gouvernance politique. Dans un tel contexte, dans quelle mesure l'espace public politique a-t-il été « gouverné par la raison » des jeunes ces dernières années en Côte d'Ivoire?

La problématique de l'administration de l'espace public par une catégorie dominée revient à analyser les mécanismes de dépassement des logiques identitaires développées par ce groupe dans son rapport à la société globale mais aussi à l'Etat. Nous mettons en perspective que la faillite de l'Etat africain (Bathily 2008 ; Animashaun 2008 ; Rigar 2008), matérialisée par les crises multiformes puis la guerre, est un facteur explicatif d'un positionnement nouveau d'acteurs traditionnellement dominés dans cette société. Tout aussi significatif est l'engagement politique de cette catégorie d'acteurs dans des espaces habituellement réservés à la puissance publique (administration, média, institutions politiques et militaires). Dans cette logique, l'action collective des jeunes ivoiriens formalisée dans ce qu'ils ont appelé « agoras » et « parlements »,¹ offre l'opportunité de l'étude d'un espace public mouvant et qui s'est révélé être accessible. Il s'agit de situer l'analyse dans la critique de la théorie habermasienne de l'espace public telle que développée par Farge (2001). En effet, cet auteur montre qu'une parole publique se construit parallèlement aux craintes des autorités, à leurs menaces, mais aussi à leur incitation posant ainsi la question de l'autonomie des acteurs opérant dans cet espace. Cette question est d'autant plus pertinente dans le contexte africain que Dansou (2008) situe les répertoires de la parole publique entre résistance et allégeance. Etant une composante de la société civile, elle-même définie

par Zghal (cité par Mamdani et al. 1997) comme une arène des organisations volontaires non contrôlées par l'Etat, les mouvements sociaux se présentent comme une cristallisation plus large d'activités collectives autonomes par rapport à l'Etat (Mamdani et al. op.cit). Il apparaît ainsi la double problématique de l'étude des mouvements des « jeunes patriotes », d'abord en tant que mouvements sociaux ; ensuite dans une perspective théorique habermasienne de l'espace public vu comme lieu de la raison critique exprimée par des groupes autonomes. Autrement dit, comment prétendre à l'analyse sociopolitique de l'administration de l'espace public par des mouvements sociaux qui n'affichent pas leur autonomie vis-à-vis des gouvernants, de l'Etat ?

Cette étude vise à montrer comment les mouvements des jeunes, tout en s'inscrivant dans un modèle coopératif avec l'Etat, tentent d'administrer l'espace public politique sous plusieurs artifices que nous développons plus loin. Ainsi, nous abordons l'analyse des transferts des débats politiques dans des espaces tels que les « parlements » et « agoras » par les jeunes, en positionnant la faillite de l'Etat comme facteur ayant conduit à un dépassement de la double dualité mouvement social/Etat, espace public/Etat.

Faillite de l'Etat et émergence d'une « société civile » nouvelle

La crise institutionnelle de l'Etat

Chomsky (2006) présente les Etats en faillite ou ayant échoué comme ces Etats incapables de protéger leurs citoyens contre la violence voire contre la destruction. De plus, bien que présentant des formes apparentes de démocratisation, ils souffrent en réalité d'un sérieux déficit de démocratie et vident les institutions de leur substance. Dans de nombreux pays africains tels le Togo, le Gabon, la Guinée, le Niger, la Côte d'Ivoire et plus récemment le Cameroun, les institutions de la République comme le Parlement, la Justice, la Cour suprême, etc., si elles existent, ne le sont que très souvent de nom et ne fonctionnent pas. Dans le meilleur des cas, comme au Sénégal de ces deux dernières années, le recul démocratique se traduit par un fonctionnement institutionnel assujéti au régime en place et aussi aux puissants réseaux confrériques ou ethniques. Dans un tel contexte, les principes démocratiques que sont le respect des droits de l'homme, la liberté d'association et d'expression, la liberté de la presse ne sont que très peu respectés. Cette situation présente un risque considérable de délitement de l'Etat comme en Côte d'Ivoire.

En octobre 2000, lorsque les partisans de l'actuel président Laurent Gbagbo réussissent à chasser Robert Guéi du palais de la présidence, à la suite des élections « calamiteuses », ceux de l'opposant Alassane Ouattara descendent

dans les rues avec pour seul slogan « *le pouvoir est dans la rue, allons le ramasser* ». La stabilité de l'Etat ivoirien s'était liquéfiée au fil du temps sous l'effet des crises économiques et sociales répétées. Cela s'est traduit par la remise en cause du modèle économique et social qui avait conduit au « miracle ivoirien » (Contamin et Memel-Fotê 1997), mais aussi et surtout par l'instabilité politique. En scrutant le passé récent, il est apparu que les politiques publiques post-indépendances ou encore ce que Akindès (2004) a appelé le compromis houpouétien souffraient d'un manque de légitimité sociale doublée d'une faible institutionnalisation. Cette dernière s'est approfondie avec les tentatives de réinvention instrumentale de la nation ivoirienne, traduites par l'étatisation d'une politique de repli identitaire qui s'est accommodée d'un accès de violence légitime (Ouattara, 2007). Sous la pression des revendications contestataires et protestataires du début des années 1990, l'Etat a opposé la violence et a montré sa difficulté à inscrire la nation dans le temps et dans l'espace, par un jeu de construction d'une identité nationale transcendant les appartenances et identités ethniques particulières. A partir de 1994, les institutions ont plutôt été instrumentalisées dans le but de limiter l'accès au pouvoir politique à une catégorie sociale (Konaté 2003 ; Babo 2006). Les lois votées sur mesures à la veille des élections de 2000, la limitation des libertés politiques,² les modifications récurrentes des lois dans l'intérêt du candidat ou du clan au pouvoir,³ le refus d'un processus électoral démocratique⁴ et, en définitive, l'ethnicité politique à travers la politique « d'ivoirité », ont gravement mis en péril le processus de démocratisation en Côte d'Ivoire. En effet, la fragilisation de l'État et les logiques de polarisation identitaire ont souvent mené à l'implosion politique (Afrique du Sud ségrégationniste, Rwanda, Burundi, RDC, Soudan, Kenya, Éthiopie, Liberia, Côte d'Ivoire, Tchad, etc.) faute de réussir une démocratie de type consociatif. Or, la confusion de la démocratie (*demos*) avec l'idéologie de la domination d'un groupe ethnique (*ethnic group*) qui tend à réguler la vie publique sur la base de ses particularismes propres constitue un danger conduisant aux guerres (Mann 2005). En Côte d'Ivoire, cette attitude de l'Etat a eu pour effet de mettre à nu la déliquescence de l'institution militaire, elle-même gagnée par les divisions ethniques et politiques. Ainsi, depuis bientôt dix ans, l'Etat ivoirien et, à travers lui, ses institutions politiques ont été constamment fragilisés par la multiplication des tentatives de « coups d'Etat ». Il en est ainsi du premier coup d'Etat de l'histoire de ce pays en 1999 et, de la tentative de 2002 muée en une rébellion.

L'éclatement de la guerre et la recherche d'acteurs alternatifs à la défaillance des institutions étatiques

Quand la guerre éclate en Côte d'Ivoire en septembre 2002, le pouvoir ivoirien est affaibli, d'une part, du fait des divisions internes dans l'armée dont une

partie conduisait la rébellion et, d'autre part, à cause du faible soutien reçu de la part des partenaires internationaux. Même les mécanismes du pacte colonial (Koulibaly 2005) avec la France qui avaient très souvent été utilisés pour sauver nombre de régimes africains (Centrafrique, Tchad, RDC, etc.) n'ont pu être actionnés. De plus, les accords politiques, notamment ceux de Marcoussis en 2003 avaient vidé de leur substance institutionnelle et ôté toute légitimité aux organes républicains que sont la Constitution, la Présidence, le Gouvernement et l'Assemblée nationale. Si la constitution semblait être mise en quarantaine de fait, le président de la république voyait ses pouvoirs constitutionnels fortement réduits. Quant à l'Assemblée Nationale, elle ne devrait plus être qu'une chambre d'enregistrement des lois issues des accords, sans débats démocratiques. Le gouvernement devait être dirigé par un premier ministre dorénavant aux « pouvoirs élargis et exceptionnels ». En conséquence, l'équipe gouvernementale a éclaté et ses membres ne font plus montre d'une solidarité fonctionnelle, mais prennent leurs ordres auprès des partis politiques dont ils sont issus. Régulièrement, l'autorité des premiers ministres successifs d'une part, et celle du président de la république d'autre part, sont remises en cause et foulées aux pieds par des ministres et directeurs d'établissements publics qui ne sont pas de leurs bords politiques respectifs. A l'image du gouvernement, l'Etat n'a plus d'autorité sur l'administration générale. Des actes de défiance se multiplient dans les entreprises publiques, qui se traduisent par une valse des nominations et contre nominations, des installations de nouveaux directeurs puis de leur révocation immédiate. L'armée est plus que jamais traversée par des convulsions régulières, matérialisées par des soulèvements de soldats, de policiers, des tentatives de coup d'Etat, etc. Ces différentes situations dénotent de la déliquescence de cette institution à l'instar de l'appareil judiciaire. La justice s'est largement discréditée par des décisions contradictoires sur les mêmes dossiers sous l'effet d'influences politiques ou financières. Une autre illustration de la déliquescence de l'administration ivoirienne en cette période de crise a été le déversement en septembre 2006 des déchets toxiques à Abidjan, la capitale économique du pays. Cet évènement tragique tant d'un point de vue humain, social, qu'environnemental a révélé toutes les apories d'un Etat gangréné par la corruption, l'incivisme, la violence, l'impunité, l'arbitraire, la mauvaise gouvernance, le recul démocratique. Dans un tel contexte, les tenants du pouvoir font face à une opposition acerbe dont les revendications démocratiques refont surface à l'occasion de la rébellion. Les partis de cette mouvance dite RHDP,⁵ de même que leurs presses écrites soumettent ainsi le pouvoir à de vives critiques. Critiques et semonces reprises et largement diffusées par les médias internationaux, qui ont eu pour effet de présenter une image dégradante du pouvoir ivoirien.

La faible, sinon l'audience limitée des média du parti au pouvoir et des média d'Etat pousse les gouvernants ivoiriens à la recherche de compléments défensifs face aux pressions internes et externes. L'Etat, dans ces moments de flottement, invente son prolongement dans la société, en particulier dans les mouvements de la société civile que sont les « agoras » et « parlements » tenus par les « jeunes patriotes ». Ceux-ci constituent, ainsi pour lui, à la fois un bouclier et un glaive. Certes, plusieurs auteurs défendent la thèse des rapports d'interdépendance entre l'Etat africain et la société. Ce sont, selon Migdal (1988), des rapports de domination qui fondent la relation entre l'Etat et la société. Ainsi, la survie de l'Etat passe par une affirmation de son hégémonie sur la société. Mais, pour Chazan (1988), les rapports sont complexes, changeants et multiformes. Ils varient largement en réponse aux facteurs temporels, mais aussi en fonction de l'espace et des circonstances sociales et politiques dans lesquels ils se développent. El Kenz (2008) lui estime que c'est dans l'espace public, qui est leur nœud dialectique, que se construisent l'Etat et la société dans l'expérience politique. Cette approche permet de mettre en lumière l'évolution, en Côte d'Ivoire, des rapports entre l'Etat, ses gouvernants et la société, particulièrement la société civile dans une situation d'instabilité sociale et politique. En fait, dans ces circonstances, les autorités étatiques fragmentent les forces de l'Etat qui sont réinvesties dans des acteurs sociaux périphériques puissants auxquels ils ont recours pour atteindre leur objectif de mobilisation sociale (Migdal op.cit). Dans cette perspective, les rapports entre Etat et société doivent être fondés sur le partage des normes et des valeurs (Hyden cité par Harbeson 1994). Cela suppose aussi qu'il existe des mécanismes par lesquels les valeurs d'autorité politique sont allouées à la société, lui permettant ainsi de faire tomber les barrières entre comportements sociaux et politiques. La société civile peut donc adopter des comportements politiques alloués par l'Etat.

Toutefois, d'après Harbeson (1994:13), cela procède de la reconnaissance de l'existence d'un processus par lequel les règles du jeu sont établies pour gérer le management des frontières entre les comportements social et politique. Ainsi, face à l'impossibilité d'avoir un contrôle des média internationaux, puis sous la vive pression de la communauté internationale, les gouvernants ivoiriens ont laissé émerger les espaces publics que sont les « agoras » et « parlements » des jeunes patriotes. Le pouvoir vacillant d'Abidjan a, de cette façon, tenté de retrouver des ressorts non institutionnels au sein de groupements dits de la société civile. En effet, la société civile ivoirienne s'est enrichie à l'occasion de la guerre, de différents types d'associations et de groupements qui visaient la sauvegarde des institutions de la république. Parallèlement, ceux-ci se donnaient également une mission vertueuse et

moralisatrice de promotion de la démocratie, en condamnant vigoureusement et décidant de s'opposer de manière active à toutes formes d'accès au pouvoir par la force. Pour ce faire, ils entendaient faire front contre les mouvements rebelles réunis au sein des Forces Nouvelles, mais aussi et surtout contre les logiques « impérialistes » de la France inhérentes aux médiations et résolutions internationales entreprises dès 2003. Il s'agissait pour les jeunes patriotes des « agoras » et « parlements » de donner une caution populaire, du moins populiste à des opinions propres aux gouvernants face à leurs adversaires politiques de l'opposition civile et militaire de la rébellion. De ce point de vue, les « parlements » et « agoras » se démarquent du cas des « parlementaires débout » de la RDC qui, eux se sont présentés d'abord dans une forme d'alliance avec l'opposition contre le pouvoir de Mobutu avant d'afficher leur autonomie devant à l'inertie de celle-ci face au président J. Kabila (Kabungulu 2008). Il faut noter que dans le schéma ivoirien, ce sont donc les gouvernants qui franchissent les frontières du social et allouent les comportements politiques aux organisations dits de la société civile dans le but de sauver le régime. Cela est possible car le destin de l'Etat est lié inexorablement à celui de la société et la dérégulation du premier entraîne le dérèglement de la seconde dans une dialectique négative (El Kenz op.cit). Ainsi, au contrôle tout azimut des média d'Etat opéré par le régime, s'est ajouté l'instrumentalisation des mouvements sociaux plus ou moins organisés des « jeunes patriotes ». Cependant, les « agoras » et « parlements » qui sont nés à l'intérieur des mouvements des jeunes patriotes ne se présentent pas uniquement comme des prolongements des institutions de l'Etat mais comme leur doublure dans une logique discursive contestataire des offensives tant internes qu'externes.

En effet, ni le gouvernement, ni l'Assemblée Nationale, ni les voies diplomatiques, ne pouvaient servir à véhiculer des messages de refus par le pouvoir en place des arrangements politiques conclus parfois sous la pression internationale, comme ce fut le cas des accords de Marcoussis en janvier 2003. Le président ivoirien, en dépit de la signature de cet accord par son parti avait laissé cet arrangement être critiqué, puis refusé dans tous les « agoras » et « parlements » d'Abidjan et du pays. Ce comportement politique permet de lever un coin de voile sur ces espaces publics d'un genre nouveau qui ne portent pas la critique, mais plutôt un soutien aux gouvernants. Si pour les tenants de la théorie institutionnaliste et néo-institutionnaliste (Huntington 1968 ; Przeworski 1999) l'établissement ou l'édification d'un Etat fort et des institutions démocratiques est un préalable à l'instauration d'un ordre social et de la démocratie, il s'accompagne de la nécessaire structuration de l'espace public ; étant entendu que la bonne gouvernance de l'Etat s'évalue à la gouvernabilité des citoyens.

Tentatives de structuration citoyenne de l'espace public politique

La structuration de l'espace public par les « jeunes patriotes » ivoiriens

En Côte d'Ivoire comme en Afrique, l'espace public n'est pas figé d'autant plus qu'il est influencé par les contextes socio-historiques dans lesquels il émerge et qui le façonnent à différents moments de la vie de l'Etat. Ainsi, il se forme et change sous les effets des transformations dans les structures de l'Etat et de l'émergence de nouveaux acteurs sociaux. Dans la construction démocratique africaine, *les jeunes*, aussi bien, en milieu rural qu'urbain, se sont révélés être de nouveaux acteurs déterminés à gérer l'espace public politique (Antoine et al. 2001). Ils ont, en effet, joué un rôle déterminant dans l'avènement de l'alternance démocratique au Sénégal, au Mali, en Côte d'Ivoire, etc.

Dans le cadre du conflit ivoirien, on a observé la place en première ligne de la jeunesse dans l'arène politique nationale (Chauveau 2005 ; Konaté 2003). Cependant, les recherches relatives à cette place se sont circonscrites aux actions politiques des jeunes sous l'angle de l'activisme parfois violent, d'un groupe d'acteurs à la recherche d'un positionnement ou d'une reconnaissance identitaire (Akindès 2007). Or depuis le déclenchement de la guerre en Côte d'Ivoire, l'activisme des jeunes dans l'espace public s'est aussi traduit par leur positionnement de plus en plus remarqué comme créateurs, gestionnaires et animateurs de sites de parole publique que sont « agoras » et « parlements ».

L'administration de l'espace public s'observe également par leur statut de membre de l'administration publique, mais aussi de leaders des partis politiques qui animent la vie politique ivoirienne au quotidien. Cette présence dans ces sphères publiques, en tant qu'instance de pouvoir pour la gestion et l'administration de la société inscrit l'engagement des mouvements sociaux de jeunes dans une logique de participation politique plus conventionnelle. Muxel (2001) explique ce comportement politique par le fait que les jeunes ne sont pas dépolitisés. Bien au contraire, en France par exemple, ils sont plus critiques et exigeants que leurs aînés à l'égard des politiques. En fait, face à l'inertie des Etats et, parfois en réaction à leur marginalisation, les jeunes s'engagent sur la voie de l'émancipation politique (Reinier 2006). La jeunesse, de façon générale, étant confrontée au double impératif de son identité et de l'innovation, construit son rapport à la politique par la tension entre héritage et expérimentation. A l'instar donc de la jeunesse française, la socialisation politique des jeunes ivoiriens, notamment des jeunes patriotes, est expérimentale à travers le syndicalisme (MEECI,⁶ FESCI⁷) les partis politiques et les protestations de rue. En raison de la lutte pour la démocratisation au début des années 1990, l'espace sociopolitique africain, et en particulier ivoirien a été dynamisé par les protestations publiques de l'homme de la rue, mais aussi par les critiques et les violences des syndicats

et autres groupements informels tels que la « sorbonne ». Ceux-ci étaient dans une forme d'alliance avec l'opposition politique, alors dirigée par l'actuel parti au pouvoir FPI⁸ et contre le pouvoir « dictatorial » du parti-Etat du PDCI-RDA.⁹

Cependant, à l'occasion de la guerre, la socialisation politique de ces jeunes est passée par un mode de participation plus axé sur des actions ponctuelles et ciblées aux côtés de l'Etat. Ainsi, leurs actions et leurs discours ont-ils eu pour cibles les partis d'opposition qui avaient vite fait de rejoindre la rébellion en vue de provoquer la mise en place d'un nouvel ordre politique. Les leaders civils et militaires de la rébellion étaient également l'objet de vives critiques dans les « agoras » et « parlements », constamment vilipendés, menacés et condamnés. En dernier ressort, les forces internationales représentées par les forces militaires françaises de la Licorne et les casques bleus de l'ONU n'échappaient pas aux discours acerbes de réprobation. Les revendications des populations régulièrement exprimées et entretenues dans ces espaces portaient ainsi sur le retrait de ces forces dites « d'occupation », alors qu'elles avaient été sollicitées par le pouvoir d'Abidjan (Blé-Goudé 2006). Les discours stigmatisaient également les multiples accords et résolutions de l'ONU, de même que toutes les institutions qui émanaient de ces accords, en l'occurrence les représentants du Secrétaire Général de l'ONU en Côte d'Ivoire¹⁰ et le GTI.¹¹ Les jeunes patriotes dans les « agoras », « parlements », les média publics ou privés, avaient littéralement poussé et préparé l'opinion nationale à la décision du président ivoirien et de l'armée ivoirienne de lancer une offensive militaire en octobre 2004. Pour eux, cette option se présentait comme solution définitive de sortie de crise face au refus de désarmement de l'ex-rébellion et aussi à l'attribution de la communauté internationale. L'occupation régulière des média d'Etat, sous la forme d'émissions spéciales ou d'interviews des leaders de jeunes patriotes pour des appels, formalisait aussi leur participation à la gestion des affaires publiques. Ainsi, plutôt qu'un ministre ou un officiel de l'Etat, ce sont les leaders des « jeunes patriotes », en l'occurrence Charles Blé Goudé, qui avaient fait irruption un soir de novembre 2004 sur les plateaux de la chaîne de télévision nationale pour lancer un appel à la résistance contre les forces françaises qui venaient de détruire toute la flottille de l'armée aérienne ivoirienne.¹² Par la suite, ils avaient occupé, durant plus de trois semaines, les antennes de la radio et de la télévision nationales pour faire passer leurs messages de mobilisation. Lors de ces manifestations, ils bénéficiaient de la caution morale des autorités étatiques, mais surtout d'un soutien passif des forces de police et de l'armée. Au niveau politique, se substituant à l'autorité publique, ils ont empêché des manifestations publiques de l'opposition. Les jeunes patriotes ont même servi de forces

supplémentaires aux forces de police régulières dans la répression de la marche de mars 2004. Au niveau social, s'arrogeant une mission de moralisation publique, les jeunes patriotes sont constamment descendus dans les rues pour s'opposer aux grèves déclenchées par certaines catégories socio-professionnelles tels les planteurs de café-cacao, les magistrats, les enseignants, etc. Toutes ces actions étaient préparées, puis commentées dans les agoras et parlements qui sont des centres de conception-élaboration et de diffusion des mots d'ordre de mobilisation, de prévision d'actes et actions du président ou supposées contre le président. Il en est ainsi d'informations fondées ou non sur des coups d'Etat à venir, les manigances et réactions de la communauté internationale lors de l'élaboration des résolutions ou du constat de la fin du mandat du président chaque fin octobre, les projets du RHDP, les décisions du président devant un évènement particulier etc.

On constate ainsi une forme de privatisation de la fonction légale de régulation politique de l'Etat par des groupes d'acteurs sociaux. Par ailleurs, intégrant bien le jeu politique ivoirien, l'acceptation préalable par ces jeunes dans tous les « agoras » et « parlements » des Accords Politiques de Ouaga (APO) de 2007 a permis, outre l'application dudit accord, l'évolution pacifique du processus de sortie crise de façon générale. Cette évolution confirme ainsi le rôle de la société civile dans l'administration de l'espace public vue comme activités collectives de confrontation évolutive contre ou pour l'Etat.

Quel espace public pour quelle société civile ?

Certes la notion d'espace public renvoie à une dimension géographique à savoir les lieux de passage et de rassemblement qui sont à l'usage de tous. Mais, elle désigne aussi le processus par lequel les individus, faisant usage de leur raison, s'approprient la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforment en une sphère de critiques contre le pouvoir de l'État (Habermas 1963). Cette vision de l'espace public fait référence à l'espace physique certes, mais aussi à des lieux d'expression ou de confrontation des idées contestataires portées par des groupes autonomes vis-à-vis des formations politiques, de l'Etat et de tout autre groupe de pression ethnique ou religieux. Elle met ainsi en relief le rôle de l'Etat et l'implication des citoyens dans la gestion du pouvoir politique. La problématique de l'espace public est donc liée à celle de la citoyenneté en tant que principe de légitimité politique. L'analyse de la situation particulière de rapports mêlés entre l'Etat, ses gouvernants et des mouvements sociaux de la société civile ivoirienne a permis de donner plus d'intelligibilité à un terme aussi protéiforme, à la fois « espace métaphysique », « espace d'émergence de la raison », « phénomène sociologique de rencontre », « miroir des comportements », « manière de vivre ensemble » ou encore éléments du « tissu construit » (Dumont 2004).

En fait, en dépit de leurs liens étroits avec l'Etat et ses représentants, les mouvements des jeunes patriotes participent à la structuration de l'espace public, par le biais de manifestations spontanées ou organisées, à travers l'occupation des espaces médiatiques, mais aussi des espaces d'échanges et de critique. En fait, la structuration se déroule sous deux rapports : d'abord la nature du mouvement (grève, marche, motion, libre tribune ou opinion, occupation ou sit-in) d'une part et, les espaces de leur production que sont les rues, les lieux et bâtiments publics et ouverts, les médias, les institutions et administrations publiques, d'autre part. Dans la situation ivoirienne, cette structuration de l'espace public par la société civile dont les actions s'inscrivent dans une logique de collaboration avec l'Etat et ses représentants, s'est départie du caractère contestataire des pouvoirs publics et de critique de l'action des gouvernants. La critique a plutôt visé les acteurs tant internes (partis politiques de l'opposition) qu'externes (communauté internationale, pays limitrophes supposés soutenir les rebelles) qui contestent le pouvoir en place. Bien que la théorie de la modernisation perçoive dans l'activité politique une corruption des mouvements sociaux (Mamdani et al. 1997), l'intervention de la société civile dans le champ politique s'est réalisée par la prise en main de sujets politiques tels que l'identité, la nation, la souveraineté, l'indépendance économique, l'élection, la citoyenneté etc. De toute évidence, comme Neveu (1996:12) qui, s'appuyant sur les travaux de Tilly (1986) note la tendance historique à la politisation des mouvements sociaux, nous pouvons affirmer que tout est politique, notamment les mouvements sociaux. Dans cette logique, pour Amadioume (cité par Mamdani op.cit) il n'est pas opérationnel de faire une distinction entre mouvements sociaux et mouvements politiques dans la mesure où les premiers peuvent recouvrir des initiatives non gouvernementales et apolitiques, mais aussi des initiatives ouvertement politiques. Celles-ci sont formulées par des citoyens qui n'ont d'autres moyens de se faire entendre par l'autorité que sous la forme d'engagements conventionnels ou non dans des espaces traditionnellement contrôlés par la puissance publique. Il faut rappeler qu'en général, la gestion de la sphère publique, dans sa dimension publicitaire au sens de Habermas relève de la prérogative de l'Etat qui assure le contrôle des idéologies participant de la formation politique des citoyens. Il en est ainsi des médias et de l'administration publique dont le contrôle est encore plus accru dans les régimes de type autoritaire ou encore fausement démocratiques comme c'est le cas des pouvoirs successifs ivoiriens. Or, en Côte d'Ivoire comme dans nombre de pays africains, l'ouverture démocratique de 1990 a entraîné la multiplication des partis politiques, donc des opinions. Elle est aussi à l'origine de ce qui a été considéré comme le « printemps » de

la presse avec la naissance de nombreux journaux dans un espace contrôlé pendant longtemps par le quotidien progouvernemental et le journal du parti-Etat. Mais, l'avènement du multipartisme a très rapidement tourné à une illusion démocratique en Afrique. Les anciennes dictatures et nouveaux régimes « démocratiquement » autoritaires se maintiennent sous plusieurs artifices de manipulation des élections et/ou de modification des constitutions comme c'est le cas au Togo, au Cameroun, au Niger, au Tchad et plus récemment au Sénégal. Pire, on constate une mainmise de ces pouvoirs sur la gestion de l'espace public. Cela par la confiscation des médias, le musellement de l'opposition, l'usage démesuré de la violence légitime, l'élaboration de politiques d'idéologie conservatrice à base clanique, religieuse ou ethnique comme l'ivoirité. Cette attitude s'accroît davantage en situation de crise politique et sociale où les politiques publiques se cristallisent autour de logiques identitaires. Cependant, cela n'est pas sans difficulté dans la mesure où, généralement, le contexte d'instabilité politique et sociale engendré par la crise induit l'affaiblissement de l'Etat. Cet état de fait a pour conséquence un relâchement de la pression et la libération, par la même occasion, des initiatives d'émancipation citoyenne. Dans ce processus, les différents acteurs sociaux, notamment les jeunes patriotes, se sont engagés dans des actions de défense et de soutien à l'Etat et à ses dirigeants, objets de critique de la part des rebelles, des partis de l'opposition, des pays voisins tel le Burkina-Faso et de la communauté internationale.

Ces mouvements sociaux de jeunes ont donné une nouvelle vigueur et une image controversée de la société civile ivoirienne qui s'est retrouvée très politisée à la faveur de la guerre. Cela rend encore plus complexe la problématique autour du concept même de « société civile », dont l'usage dans le contexte africain semble n'avoir pas encore obtenu le consensus des scientifiques. Mais, en dépit des questions ontologiques et des visions pessimistes d'une société civile africaine, en raison de la forte politisation, soit de ses revendications, soit de ses leaders, Loada (1999) s'appuyant sur l'expérience burkinabé, affirme qu'il n'est pas scientifiquement pertinent de dénier l'effectivité d'une société civile en Afrique, vu qu'elle y a contribué à des changements sociaux et politiques majeurs. A ce propos, Widner (1994) situe les associations à caractère civique à la base de l'émergence de la société civile depuis la période coloniale.

Toutefois, il faut analyser les mouvements sociaux des jeunes patriotes ivoiriens sous l'idée de société civile telle que présentée par Wilson et Johnson (2000). Pour eux, elle prend forme aux côtés de l'Etat en vue de lutter, par des actions, contre des inégalités, d'améliorer les conditions sociales, tout en évitant les problèmes d'exclusion sociale. Ainsi, les arrangements de

partenariats institutionnels entre l'Etat et les acteurs de la société civile et/ou de la société privée reposent, pour une grande part, sur une vision économique de l'action de la société civile (Mwabu, Ugaz, & White 1998 ; Robinson & White 1998). Cette action est perçue comme la voie par laquelle, à la fois la durabilité et l'amélioration du social sont atteintes au travers d'actions concertées. Selon les tenants de cette approche, les acteurs de la société civile prennent conscience d'une situation d'inégalité, une faiblesse des normes et de valeurs sociales ou d'insuffisance de régulation de l'Etat et définissent des buts puis mobilisent des ressources en vue d'agir dans le sens de ces buts. Cette vision économique de l'action de la société civile peut s'appliquer aux organisations membres de la société civile dans le champ politique, dans la mesure où celles-ci visent généralement à garantir les droits des citoyens, les libertés fondamentales individuelles et collectives, l'équité et l'égalité de tous devant l'Etat. A ce niveau, les travaux de Harbeson, Rothchild et Chazan (1994) ont montré comment la société civile a contribué à la renaissance politique en Afrique, notamment dans les vagues de transitions qui ont eu cours au début des années 1990. Ces actions politiques s'insèrent dans ce que Thevenot et Boltanski (1991) ont appelé les philosophies du bien commun.

La redynamisation des actions de la société civile en Côte d'Ivoire à travers les « agoras » et « parlements » des jeunes à l'occasion de la guerre permet donc de repenser les relations entre celle-ci, la société et l'Etat. De même, elle favorise un questionnement de la définition habermassienne de l'espace public perçu comme le lieu de la critique aux gouvernants. A ce niveau, si Neveu (1996) tend à limiter le mouvement social à sa dimension revendicative et protestataire dans le cadre d'une action collective, il faut noter qu'Amadiume (1997) dénonce le piège d'une logique binaire opposant l'Etat et tout ce qui serait non étatique. Il en découle donc qu'un mouvement social peut s'inscrire dans une logique de collaboration et pas uniquement contestataire.

En fait, les « agoras » et « parlements » des jeunes patriotes se sont plutôt formés aux côtés de l'Etat, bénéficiant même de ses moyens pour agir et légitimer une logique discursive non institutionnelle. Ces organisations ne sont pas des mouvements de contre – pouvoir qui veulent défendre et maintenir leur autonomie, mais plutôt des organisations qui visent à défendre le pouvoir en place par la formation de l'opinion publique puis de modifier ainsi les rapports de domination entre société et Etat. Au-delà des rapports de forces entre gouvernants et gouvernés dont la redistribution conjoncturelle se renforce aujourd'hui, il s'est instauré une sorte de collusion d'intérêts à différents niveaux entre ces acteurs. Cela donne l'image d'un « deal » qui ne favorise plus la formulation de revendications sous la forme contestataire. Ce sont là des pratiques qui favorisent bien au contraire chez les groupes subordonnés,

notamment les jeunes, le passage à l'action collective qui prend en compte les stratégies individuelles d'accès et de gouvernance du système de domination. Elles permettent aussi le dépassement théorique nécessaire à faire de la logique binaire (société civile / Etat) dans l'analyse des mouvements sociaux.

Dans cette perspective, Habermas a été l'objet de critiques par l'historienne Farge (2002) pour qui l'espace public n'est pas seulement constitué par une bourgeoisie ou des élites sociales cultivées mais aussi par la grande masse de la population. Celle-ci forge par elle-même les notions de liberté d'opinion et de souveraineté populaire. Pour Farge (op.cit), le peuple tente ainsi de se forger une identité en s'émancipant par la discussion politique. Celle-ci est au cœur de l'action des « parlements » et « agoras » des jeunes patriotes en Côte d'Ivoire. On note ainsi la caporalisation de la discussion politique par la société civile, au détriment des institutions étatiques depuis le début de l'année 2003, particulièrement après la signature des accords politiques de Marcoussis.

Conclusion

Les exigences d'un mode de régulation démocratique en Côte d'Ivoire, dues au retour au multipartisme en 1990, ont entraîné des bouleversements dans la gouvernance d'un espace public ivoirien désormais traversé par des rapports sociaux et politiques complexes. Mais, après cette ouverture, à l'instar de nombre de régimes africains, les régimes successifs ivoiriens avaient mis en œuvre des mécanismes de contrôle du jeu politique. Ceux-ci se sont traduits par des tentatives de musellement de l'opposition, l'accaparement et la caporalisation des médias d'Etat et des institutions, en un mot, par la régulation autoritaire généralement violente de l'espace public qui ont conduit à de graves crises, et à la guerre. L'affaiblissement de l'Etat, à l'occasion de la crise militaro-politique de ces dix dernières années, a constitué un facteur déterminant dans la mutation de ces mouvements sociaux. Ils s'adaptent ainsi au milieu et au moment dans lesquels ils naissent. La société civile, dans sa composante constituée par les mouvements des jeunes patriotes, est passée d'une phase d'administration de l'espace public dans une logique contestataire du rôle de l'Etat pour le combat de démocratisation, à une administration complémentaire à celle opérée par l'Etat. Cette évolution établit des rapports d'un type nouveau entre l'Etat et la société civile. Par l'ampleur de leurs mouvements et de leurs discours, par l'animation quotidienne des « agoras » et des « parlements » ces dernières années, les jeunes ont, à maintes reprises, renforcé la « résistance » du régime en place et tenté de restaurer les institutions de l'Etat. Ils ont modifié ou freiné certaines actions et mesures de l'ex-rébellion et de la communauté internationale visant à affaiblir les institutions étatiques. Cette étude permet de poser que la démocratisation de

l'espace public africain passe sans doute par un retournement et une acceptation d'une critique formulée par les soutiens de l'État et de ses gouvernants. La mutation de l'espace public africain, mais aussi de sa société civile par le soutien qu'elle apporte à un Etat en difficulté comme en Côte d'Ivoire semble donner plus d'échos théoriques à une transformation des relations entre Société et Etat dans le sens de rapports non figés.

Notes

1. Les « agoras » et « parlements » sont des entités à l'intérieur de la galaxie patriotique née suite à la guerre déclenchée en septembre 2002 en Côte d'Ivoire. Ce sont des espaces publics dans les quartiers d'Abidjan et de l'intérieur du pays qui servent de tribunes à l'information politique des masses. Ces espaces reçoivent des leaders du parti au pouvoir, le FPI ou de la société civile qui lui est proche. Ils sont animés selon les endroits quasi-quotidiennement. Les plus illustres et populaires restent ceux de Sorbonne-Plateau et Yopougon-Sideci. Le premier a accueilli plusieurs députés proches du pouvoir, et surtout le président de l'Assemblée nationale Mamadou Koulibaly. Le second a, lui, reçu le président de la république Laurent Gbagbo comme orateur. Ces espaces ont toutefois fait leur mue à l'occasion de l'APO en s'ouvrant aux leaders des partis de l'opposition (RDR et PDCI-RDA) et de l'ex-rébellion afin d'engager le débat d'idée.
2. Celle-ci est perceptible à travers la recrudescence des arrestations et des emprisonnements arbitraires des leaders de l'opposition (RDR).
3. Code foncier/code électoral ou la Constitution.
4. Par l'utilisation du bulletin unique et l'urne transparente, puis le vote des jeunes de 18 ans.
5. Rassemblement des Houphouétistes pour la Démocratie et la Paix.
6. Mouvement des Elèves et Etudiants de Côte d'Ivoire.
7. Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire.
8. Front Populaire Ivoirien.
9. Parti Démocratique de Côte d'Ivoire – Rassemblement Démocratique Africain
10. Albert Tévodjré et Pierre Schori ont été les plus critiqués tant pour leur comportement tendant à fouler aux pieds la souveraineté du pays que pour leurs prises de position jugées favorables aux rebelles.
11. Groupe de Travail International, composé notamment de la France, du représentant spécial de l'ONU et de l'UA, de la CEDEAO, etc., mais dont la mission floue avait souvent entraîné la contestation de ses décisions par le camp présidentiel. En Janvier 2006 par exemple, ce groupe s'est cru le devoir de se prononcer sur la dissolution de l'Assemblée nationale dont le mandat des élus avait expiré, alors même que les autorités ivoiriennes, arguant de la souveraineté de l'Etat ivoirien, lui refusait ce droit. Cette décision avait entraîné de violentes manifestations contre les symboles de l'ONU à Abidjan.

12. Lors de l'opération dignité visant à reprendre la zone occupée par la rébellion par l'option militaire, l'armée ivoirienne avait été accusée d'avoir bombardé un camp de l'armée française basée à Bouaké, dans le centre du pays. En représailles, les forces françaises de l'opération Licorne avaient détruit tous les appareils de l'armée de l'air ivoirienne. Ces événements avaient provoqué des manifestations violentes anti-françaises, mais avaient aussi occasionné des violences contre les ressortissants français et de nombreux morts dans le camp des jeunes patriotes, en raison de l'usage d'une surpuissance par l'armée française.

Bibliographie

- Akindès, F., 2007, 'La crise ivoirienne ou la réinvention risquée d'une nation', *Repère « International »*, pp. 11-36.
- Akindès, F., 2003, 'Le lien social en question dans une Afrique en mutation', in Boulad Ayoub J. et Bonneville, L. (eds), *Souverainetés en crise*, Harmattan Presse Université de Laval, pp. 379-403.
- Almond, G.A., Powell, G.B., 1982, Evaluating Political Goods and Productivity, *International Political Science Review*, Vol. 3, No. 2, pp. 173-181.
- Anderson, B., 1996, *L'imaginaire national; Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, publié en anglais en 1983 et révisé en 1991 sous le titre 'Imagined Communities', Paris, La Découverte, 215 p.
- Animashaun, M.A., 2008, *State Failure, Crisis of Governance and Disengagement from the State in Africa*. http://www.codesria.org/Links/conferences/general_assembly12/general_assembly08.
- Antoine, P., Razafinkratkoto, M., Roubaud, F., 2001, Contraintes de rester jeunes ? Evolution de l'insertion dans trois capitales africaines : Dakar, Yaoundé, Antananarivo, in *Autrepart* n°18 pp. 17-36.
- Babo, A., 2006, L'immigration et la citoyenneté au cœur du jeu ivoirien, *Géopolitique Africaine*, No. 22, pp. 165-173.
- Bathily, A., 2008, *Le Président dans les régimes politiques africains : l'autocratie et ses conséquences sur la gestion des politiques publiques*, http://www.codesria.org/Links/conferences/general_assembly12/general_assembly08.
- Bobo, K.S. et Chauveau, J.-P., 2003, « La situation de guerre dans l'arène villageoise : un exemple dans le Centre-Ouest ivoirien », *Politique africaine* n°89, pp. 12- 32.
- Bouquet, C., 2005, *Géopolitique de la Côte d'Ivoire*, Paris, Armand Colin, 315 p.
- Bratton, M., Van de Walle, N., 1997, *Democratic Experiments in Africa: Regime Transitions in Comparative Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 41-43.
- Chauveau, J.P., 2005, 'Les rapports entre générations ont une histoire. Accès à la terre et gouvernamentalité locale en pays gban (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire)' in *Afrique Contemporaine*, N° 214.

- Chauveau, J-P., 2005, « les jeunes ruraux à la croisée des chemins. Introduction thématique », *Afrique contemporaine*, n° 214, pp. 15-35.
- Chomsky, N., 2006, *Failed States*, New-York, Metropolitan Books.
- Costa – Lascoux, 1999, « Citoyenneté et multipartisme » in Hily et Lefebvre (eds.) *Identité collective et altérité. Diversité des espaces/ spécificité des pratiques*, l'Harmattan, pp. 53-76.
- Dahl, R.A., 1971, *Polyarchy : Participation and Opposition*, New Haven, Yale University Press.
- Dansou, A., 2008, Les Répertoires de la parole publique en Afrique : Résistance ou allégeance ? http://www.codesria.org/Links/conferences/general_assembly12/general_assembly08.
- Dembélé, O., 2003, « Côte d'Ivoire : la fracture communautaire », *Politique africaine* n°89 La Côte d'Ivoire en guerre, dynamique du dedans, dynamique du dehors, Paris, Karthala, pp. 34-48.
- Diabaté, I., Dembélé, O. et Akindès, F., 2005, *Intellectuels ivoiriens face à la crise*, Idriss Diabaté, Ousmane Dembélé et Akindès, (Eds.), Paris, Karthala, 195 p.
- Dubar, C., 1998, « Socialisation et construction identitaire », in Ruano-Borbalan, J. C. (cord.), *L'identité*, Paris, PUF, Sciences humaines éditions, pp. 135-141.
- Dumont, M., 2004, *L'espace public, prisme efficace des recompositions de l'action publique ?* in Markus Zepf (dir.), *Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains*, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.
- Farge, A., 2001, *Dire et mal dire : l'opinion publique au XVIIIème siècle*, Seuil, 310 p.
- Gazibo, M., 2002, « Note de recherche: le Néo-Institutionnalisme dans l'analyse comparée des processus de démocratisation », *Politique et Sociétés*, 21 :3, pp. 139-160.
- Gberie, L., 2005, *A Dirty War in west Africa, The RUF and the Destruction of Sierra Leone*, Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press, 224 p.
- Goudé, B.C., 2006, *Crise ivoirienne : Ma part de vérité*, Frat-mat Edition, 2^e édition, Abidjan, 190 p.
- Habermas, J., 1997, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.
- Harbeson, J.W., Rothchild, D., Chazan, N., 1994, *Civil Society and the State in Africa*, London, Lynne Rienner Publishers, 311 p.
- Hermet, G., 2001, Les démocratisations au vingtième siècle : une comparaison Amérique Latine/ Europe de l'Est, *Revue Internationale de politique comparée*, Vol. 8, n°2.
- Horowitz, D., 2003, Electoral Systems: A Primer for Decision Makers, *Journal of Democracy*, 14:4, pp. 115-127.
- Johnson, H. and Wilson, G., 2000, *Biting the Bullet: Civil Society, Social Learning and the Transformation of Local Governance*, The Open University, Milton Keynes, UK.
- Jolivet, E., 2003, *L'ivoirité. De la conceptualisation à la manipulation de l'identité ivoirienne*, www.rennes.iep.fr/IMG/pdf/jolivet.pdf 71 p.

- Kabungulu, H.N-K, 2008, « *Parlementaires debout* » ou les communicateurs populaires : l'interface de l'opposition pendant la transition politique en République Démocratique du Congo, http://www.codesria.org/Links/conferences/general_assembly12/general_assembly08.
- Karl, L.T., Schmitter, P., 1991, « Les modes de transition en Amérique latine, en Europe du Sud et de l'Est », *Revue internationale des sciences sociales*, (128).
- Konaté, Y., 2003, « Les enfants de la balle. De la FESCI aux mouvements de patriotes », *Politique africaine* n°89, Karthala, pp. 49-70.
- Koulibaly, M., 2005, *Les servitudes du pacte colonial*, CEDA/NEI, Abidjan, 223 p.
- La Palombara et Weiner, 1988, *Political Parties and Political Development* apud Roger-Gérard Schwartzberg, *Sociologie Politique*, Paris, Montchrestien, pp. 395-396.
- Linder, W., 1994, *Swiss Democracy: Possible Solutions to Conflict in Multicultural Societies*, London, Macmillan.
- Loada, A., 1999, « Réflexion sur la société civile en Afrique : le Burkina de l'après Zongo », *Politique Africaine*, 76, pp. 136-150.
- Lonsdale, J., 1996, « Ethnicité morale et tribalisme politique », *Politique Africaine*, vol. 61 (mars), pp. 98-115.
- Mann, M., 2005, *The Dark Side of Democracy : Explaining Ethnic Cleansing*, Cambridge, Cambridge University Press, 580 p.
- Markus, Z. (dir.), 2004, *Concorder, gouverner et concevoir les espaces publics urbains*, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 192 p.
- Menocal, R., Kilpatrick, K., 2006, « Comment consolider la paix plus efficacement ? Un entretien avec Roland Paris », *Annuaire suisse de politique de développement : Paix et sécurité : les défis lancés à la coopération internationale*, Iued, Vol. 25, n°2, pp. 69-78.
- Milza, P., 1998, *Les mécanismes de l'intégration. Sciences Humaines: l'identité, l'individu, le groupe, la société*, pp. 273-277.
- Muller, P., 1990, *Les politiques publiques*, Paris, PUF, Que sais-je, 127 p.
- Muxel, A., 2001, *L'expérience politique des jeunes*, Presses de Sciences Po, 190 p.
- Neveu E., 1996, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La découverte.
- Paffenholz, 2006, « Promotion de la paix et coopération internationale : histoire, concept et pratique », in *Annuaire suisse de politique de développement : Paix et sécurité : les défis lancés à la coopération internationale*, Iued, Vol. 25, n°2, pp. 19-45.
- Pinkney, R., 2003, *Democracy in the Third World*, Lynne Rienner Publishers, second edition.
- Przeworski, A., 1999, 'In defense of Minimalist Conceptions of Democracy', in Shapiro Ian and Casiano Hacker-Cordon (eds.), *Democracy's Value*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 23-55.
- Reilly, B., 2002, 'Electoral Systems for Divided Societies', *Journal of Democracy*, vol. 13, no.2, pp. 156-170.

- Reinier, S., 2006, « En quête d'émancipation politique », in *Géopolitique Africaine*, n°22, pp. 127-138.
- Rigar, S.M., 2008, *Réforme de l'espace public entre capacité de l'Etat et puissance des groupes d'intérêt : cas du Maroc*, http://www.codesria.org/Links/conferences/general_assembly12/general_assembly08.
- Schnapper, D., 1994, *La communauté des citoyens, sur l'idée moderne de nation*, Paris, Gallimard.
- Schnapper, D., 1998, *La relation à l'autre, au cœur de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 562 p.
- Schnapper, D., 2000, *Qu'est-ce que la citoyenneté ?* Gallimard.
- Schumpeter, J.A., 1963, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot.
- Seiler, D.L., 1993, *Les Partis politiques*, Paris, Armand Colin, pp. 10-11.
- Sorauf, F.J., *Party Politics in America*, Boston, Little, Brown and Company, 1984, (5th edition).
- Tilly, C., 1986, *La France contestée, de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard.
- Van Binsbergen, W.M.J., 1997, 'Ideology of ethnicity in Central Africa', *Encyclopaedia of Africa south of the Sahara*, vol. 2, pp. 91-99.
- Verdiani, A., 2002, *De la violence à la non-violence : l'expérience des médiateurs dans les bus de la RATP en région parisienne* » Mémoire de DEA, Université de Paris VIII.
- Vidal, C., 2003, « La brutalisation du champ politique ivoirien 1990 – 2003 », *Revue Africaine de Sociologie*, 7, 2, pp. 45-57.
- Wantchekon, L., 2004, 'The Paradox of 'Warlord' Democracy: A Theoretical Investigation', *American Political Science Review*, 98:1, 17-33.
- Weber, M., 1963, *Le savant et le politique*, Paris, Union Générale d'Éditions, 186 p.

